



A40 - Autoroute Blanche (Haute-Savoie)

Tunnel du Vuache : les exigences de sécurité d'ATMB sur le tube en réparation demandent un délai supplémentaire avant sa réouverture au trafic

Après deux nuits de tests sur les dispositifs de sécurité remplacés dans le tube en réparation, les vérifications réalisées ne sont pas à la hauteur des exigences de sécurité d'ATMB. Aussi les équipes doivent procéder à de nouvelles interventions sur les équipements, principalement sur le système de ventilation.

Les conditions de sécurité ne sont donc pas réunies pour une réouverture anticipée du tunnel du Vuache. Les équipes de maintenance d'ATMB et les experts de sécurité continuent d'être mobilisés, nuit et jour pour trouver des solutions à la hauteur des exigences et procédures.

Les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour une réouverture anticipée du tunnel

La nuit du 3 novembre, nos techniciens, nos équipes du PC Sécurité trafic et nos experts ont procédé à une nuit complète de tests et vérifications globales des performances des équipements. Ces derniers ont été renouvelés la nuit du 4 novembre.

Les résultats de ces vérifications ne sont pas à la hauteur des exigences des équipes d'ATMB. C'est notamment le système de ventilation qui n'atteint pas les performances attendues. En effet, l'efficacité des accélérateurs en voûte doit répondre à nombreuses configurations d'utilisation, notamment en cas d'incendie.

Les quatre batteries d'accélérateurs qui ont été remplacées dans le tube endommagé nécessitent de nouvelles interventions lourdes, puis de nouveaux contrôles.

Les conditions de sécurité ne sont donc pas réunies pour qu'ATMB puisse demander à la Préfecture de Haute-Savoie de donner son accord pour une réouverture anticipée de l'ouvrage.

Les équipes de maintenance d'ATMB et les experts de sécurité continuent d'être mobilisés, nuit et jour pour trouver des solutions à la hauteur des exigences et procédures.

Deux volets majeurs de réparation : le génie civil et les équipements de sécurité

Depuis cinq mois, les équipes ATMB et leurs sous-traitants ont œuvré nuit et jour pour mener de lourdes réparations sur le tube endommagé par l'incendie d'un poids lourd le 11 juin dernier.

Après trois semaines d'investigations des experts liés aux assurances du véhicule incendié, les équipes ATMB ont eu l'autorisation d'intervenir dans le tunnel. Leur première étape a été de nettoyer et d'assainir le tube sur une distance de 700 mètres. Cette action a été menée durant trois semaines.

Puis, les réparations ont porté sur deux volets principaux :

- la réparation de la voûte en béton, endommagée sur une cinquantaine de mètres,
- le remplacement des 228 équipements essentiels à la sécurité des conducteurs sur une distance de 700 mètres : ventilation, éclairages, caméras, signalisations, capteurs atmosphériques, chemins de câbles, éclairages, coffrets pompiers, caméras, armoires électriques, câbles rayonnant pour la radio d'exploitation, etc.

Concernant le génie civil, dès juillet, la phase de diagnostics, de carottage et d'analyses en laboratoire a été lancée sur les 50 mètres de voûte touchés par l'incendie. C'est un travail qui a pris plusieurs semaines, jusque fin août.

Elle a permis de déterminer jusqu'à quelle profondeur le béton était endommagé. Sur cette base, l'entreprise chargée des travaux a pu être désignée début septembre et a commencé le chantier le 15 septembre dernier. La purge, c'est-à-dire l'enlèvement par fraisage du béton abîmé sur une profondeur allant jusqu'à 20 cm, a duré deux semaines.

Puis, de fin septembre à mi-octobre, la pose du béton pour reconstituer la voûte a été réalisée. L'ensemble du génie civil sur cette cinquantaine de mètres a été refait, y compris les trottoirs, l'assainissement, la chaussée, etc. Les équipes ont travaillé sur deux postes en journée, soit 16 heures, six jours sur sept.

A l'issue, la zone de l'incendie réparée sur son génie civil sur 50 mètres a pu être libérée pour laisser la place aux techniciens de maintenance d'ATMB. Ces derniers viennent d'achever la pose de tous les équipements de sécurité nécessaires sur cette zone.

Le vendredi 31 octobre, une nouvelle chaussée neuve a été posée.

Concernant les équipements, dès la phase de nettoyage fin juillet, les techniciens de maintenance d'ATMB ont démonté tous les équipements endommagés sur 700 mètres en vue de leur remplacement successif par des équipements neufs ou en réserve. Ces derniers, même s'ils n'étaient pas directement sur la zone de feu, ont souffert des fumées et de la chaleur et ont dû être changés sur une distance de 700 mètres.

La pose des 228 équipements neufs, leurs raccordements en énergie et en fibre optique ainsi que leurs réglages, s'est déroulée jusqu'à aujourd'hui, au fil de leur réception par les différents fournisseurs. Cinq kilomètres de câble ont été déployés.

Certains délais de remplacement ont été très longs comme les armoires électriques et les panneaux lumineux de signalisation au-dessus des voies qui ont réceptionnés ces derniers jours.

A chaque étape clé de remplacement, des tests de fonctionnement se sont déroulés sur place, mais également depuis le PC Sécurité trafic de Bonneville, chargé de les piloter à distance.

A propos d'ATMB :

La mission d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est de faciliter les déplacements au cœur de la Haute-Savoie, entre la Suisse et l'Italie, tout en contribuant au développement durable des territoires.

ATMB est une société anonyme détenue à 91,3 % par l'État et les collectivités territoriales. Elle est concessionnaire du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italien SITMB, ainsi que de l'Autoroute Blanche (A40). Elle s'est également vu confier la Route Blanche (RN205) en 2010.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Suivez-nous



www.atmb.com